

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 24 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Madame Carmen FLORE, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire d'Arbent,

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames FLORE Carmen, ROBIN Chantal, BRENET-GRANDET Corinne, MARET-GUELPA Aline, GROSSET Christiane, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, BEUCHOT Anny.

Messieurs FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELSIGNORE Raymond, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BLONDEL Jérôme, FANNI Alexis, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.

**PROCURATIONS :** : Virginie FLORE-EVRARD a donné procuration à Anny BEUCHOT, Agniette EUDIER a donné procuration à Aline MARET-GUELPA, Philippe CRACCHIOLO a donné procuration à Carmen FLORE.

**ABSENTS :** jusqu'à 18h40, Isabel DURET et Mourad BENSALÉM

Conseillers en exercice : 23 Présents : 18 Pouvoirs : 3 Votants : 21 Absents : 2

Madame Corinne BRENET-GRANDET a été nommée Secrétaire de Séance.

**Le Procès-Verbal de la séance du Lundi 16 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité**

**POUVOIR DU MAIRE**

Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe, Carmen FLORE, rend compte de l'utilisation de la Délégation des pouvoirs qui a été conférée au maire par le Conseil Municipal dans sa délibération du 8 juin 2020, elle a pris la décision suivante :

**Vente du véhicule Poly-benne :**

La commune d'Arbent va faire l'acquisition d'un nouveau véhicule poly-benne. Le garage RENAULT d'Arbent a fait une offre de reprise pour 1 000 € pour l'ancien véhicule. Monsieur Redouane ROIDA a fait une offre pour 1 900 €.

**Reprise du parking rue de la Combe :**

Un devis a été signé pour 5 727 € TTC avec l'entreprise COLAS pour la réfection et la création de 3 places de parking supplémentaires, rue de la Combe.

### CESSION DE LA PARCELLE AC684

Madame FLORE informe l'assemblée que Mr et Mme BEKCI BAG, domiciliés à Oyonnax, souhaitent acheter la parcelle située au 47-rue du Général De Gaulle à Arbent. La commune avait préempté cette parcelle le 8 février 2021 afin de réaliser une desserte depuis la rue du Général De Gaulle vers l'école DOLTO.

Ce projet ayant été abandonné, elle propose de revendre cette parcelle au prix de 60 000 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### LIGNE DE TRESORERIE

Madame FLORE propose aux conseillers municipaux l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 580 000 €.

La dernière ligne de trésorerie contractée avec le Crédit Agricole en avril 2024 avait été signée au taux de 4,72 %. Le Crédit Agricole propose actuellement un financement de 580 000 € sur 12 mois au taux de 3.63 %.

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité.

Arrivée d'Isabel DURET et de Mourad BENSALÉM à 18h45

### VOTE DES SUBVENTIONS MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2025

Monsieur Stéphane DESSORS, adjoint délégué à la Vie Associative et aux Sports, présente les propositions de subventions pour l'exercice 2025.

Agnielle EUDIER ne participe pas au vote de la subvention pour le Théâtre de la Vapeur, Jean-Pierre FLAGEOLLET et Anny BEUCHOT ne participent pas au vote de la subvention pour Temps Libre, Delphine MARET ne participe pas au vote de la subvention pour le Comité des Fêtes, Mourad BENSALÉM ne participe pas au vote des subventions pour l'USAM,

Le Conseil Municipal, à la majorité des votants (2 abstentions : Gervasoni et Martin) :

- décide de verser pour 122 800 € les subventions portées sur l'annexe jointe.
- rappelle que les subventions auparavant accordées par notre commune pour la Forestière et Les Restaurants du Cœur à hauteur de 13 000 et 3 500 € sont aujourd'hui versées par Haut Bugey Agglomération et sont déduites de notre attribution de compensation.
- rappelle la participation annuelle de la commune dans le financement du personnel à la charge de l'USAM, pour 18 800 € correspondant aux salaires bruts plus charges patronales.

### **ANNEXE A LA DELIBERATION - VOTE DES SUBVENTIONS 2025**

	<b>Voté en 2024</b>	<b>Voté en 2025</b>
* A vos Oreilles	500,00 €	500,00 €
* Dixie Valley	300,00 €	300,00 €
* Marchons à Arbent	400,00 €	400,00 €
* Temps Libre	400,00 €	400,00 €
* Union de la 36 <sup>ème</sup> Chambre	1 000,00 €	
* Foyer C.E.S. Collège «Jean-Rostand»	500,00 €	500,00 €
* Collège «Jean-Rostand» – Section VTT – U.N.S.S.	1 000,00 €	1 000,00 €
* Collège «Jean-Rostand» – Classe Cinéma	500,00 €	
* Aéro Modèle Club	550,00 €	550,00 €

* Boule du Chêne	500,00 €	500,00 €
* Boxing Club de l'Amitié	3 000,00 €	3 000,00 €
* E.C.A.M.	7 500,00 €	7 300,00 €
* Judo-Club – «Vallée d'ARBENT»	10 000,00 €	10 000,00 €
* Karaté-Club	5 000,00 €	5 000,00 €
* P.A.M. – Pétanque d'Arbent-Marchon	550,00 €	500,00 €
* Tennis-Club	7 000,00 €	7 000,00 €
* U.S.A.M. École de Football	26 000,00 €	26 000,00 €
* U.S.A.M. (mise à disposition du personnel)	18 800,00 €	18 800,00 €
* BAC Bourg Ain Cyclisme 2024		6 000,00 €
* BAC Bourg Ain Cyclisme 2025		6 000,00 €
* Dahuts d'Arbent	1 500,00 €	1 500,00 €
* Association Sportive Arbent Volleyball		1 500,00 €
* Tarot Club d'Arbent	250,00 €	200,00 €
* Comité des Fêtes	12 500,00 €	12 500,00 €
* Donneurs de sang	550,00 €	550,00 €
* Les Gais Lurons – Club du 3 <sup>ème</sup> Age	500,00 €	500,00 €
* Syndicat de chasse d'Arbent	1 000,00 €	1 000,00 €
* A.D.A.P.E.I. de l'Ain.	1 000,00 €	500,00 €
* Centre régional Léon Bérard	500,00 €	500,00 €
* Prévention Routière	250,00 €	250,00 €
* Section JSP de la Plastic Vallée	350,00 €	350,00 €
* ONAC de l'Ain – Souvenir du 11 Novembre 1918	200,00 €	200,00 €
* Association des Familles des Traumatisés crâniens	500,00 €	500,00 €
* SPA d'ARBENT	1 000,00 €	1 000,00 €
* SPA d'ARBENT (chats errants)	1 500,00 €	1 500,00 €
* Théâtre de la vapeur	450,00 €	450,00 €
* A.P.S.H.B.	1 000,00 €	1 000,00 €
* Espace commercial du Haut-Bugey		1 500,00 €
* Divers pour attribution en cours d'année	4 250,00 €	3 550,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>110 800,00 €</b>	<b>122 800,00 €</b>

### SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE POUR L'USAM

Madame FLORE rappelle aux conseillers que la commune d'Arbent verse chaque année à l'USAM, depuis septembre 2020, 18 800 € pour compenser les charges de personnel supportées par le club pour l'embauche de Monsieur François SANCHES.

Elle rajoute que Monsieur SANCHES a quitté le club de l'USAM le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et propose de maintenir cette subvention complémentaire de 18 800 € pour financer les coûts salariaux du nouvel entraîneur recruté par l'USAM.

La subvention sera payable trimestriellement à terme échu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants (Mourad BENSALÉM ne prend pas part au vote), décide de verser 18 800 € à l'USAM à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,

### SUBVENTION MUNICIPALE AU CENTRE SOCIAL POUR L'ANNÉE 2025

Monsieur DESSORS présente la proposition de subvention au Centre Social pour 2025.

Il informe l'assemblée qu'à partir de cette année, le Centre Social d'Arbent va encaisser directement une participation d'environ 60 000 € versés par la Caisse d'Allocation Familiale au

titre du contrat enfance jeunesse. Cette aide était jusqu'à maintenant versée sur le budget général de la commune. Il propose de reconduire pour 2025, la subvention précédente de 310 000 € moins les 60 000 € encaissés directement par le centre social, soit 250 000 €.

Carmen FLORE, Agnielle EUDIER, Corinne BRENET-GRANDET, Chantal ROBIN et Isabel DURET faisant parties du conseil d'administration du Centre Social, ne prennent pas part au vote, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de verser 250 000 € sur l'Exercice 2025.

### SUBVENTION D'ÉQUILIBRE 2025 AU B.A. SALLES MUNICIPALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention d'équilibre de 175 000 € au budget annexe Salles Municipales pour équilibrer son budget et couvrir ses charges.

### SUBVENTION D'ÉQUILIBRE 2025 AU B.A. EXPLOITATION FORESTIÈRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention d'équilibre de 67 300 € au budget annexe Exploitation Forestière pour équilibrer son budget et couvrir ses charges.

### TARIFS LOCATION DES SALLES POUR L'ANNEE 2026

Monsieur DESSORS, propose les nouveaux tarifs de location de salles pour 2026.

DESCRIPTIF DES LOCAUX	Tarifs des contribuables de la Commune		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Hall bar - 40 pers maxi	175,00 €	35,00 €	<b>210,00 €</b>
1/2 salle que pour les réunions	516,67 €	103,33 €	<b>620,00 €</b>
1/2 salle - cuisine - scène du lundi au jeudi	729,17 €	145,83 €	<b>875,00 €</b>
Salles 1 et 2 - cuisine et scène du lundi au jeudi	912,50 €	182,50 €	<b>1 095,00 €</b>
Week End vendredi ou samedi ou dimanche	1 308,33 €	261,67 €	<b>1 570,00 €</b>
Forfait mariage du vendredi au lundi	1 808,33 €	361,67 €	<b>2 170,00 €</b>
Pause café en matinée / personne	5,42 €	1,08 €	<b>6,50 €</b>
Pause café en Après-Midi / personne	4,17 €	0,83 €	<b>5,00 €</b>
Forfait vaisselle	125,00 €	25,00 €	<b>150,00 €</b>

DESCRIPTIF DES LOCAUX	Tarifs des NON contribuables de la Commune		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Hall bar - 40 pers maxi	304,17 €	60,83 €	<b>365,00 €</b>
1/2 salle que pour les réunions	925,00 €	185,00 €	<b>1 110,00 €</b>
1/2 salle - cuisine - scène du lundi au jeudi	1 137,50 €	227,50 €	<b>1 365,00 €</b>
Salles 1 et 2 - cuisine et scène du lundi au jeudi	1 504,17 €	300,83 €	<b>1 805,00 €</b>
Week End vendredi ou samedi ou dimanche	1 975,00 €	395,00 €	<b>2 370,00 €</b>
Forfait mariage du vendredi au lundi	2 533,33 €	506,67 €	<b>3 040,00 €</b>
Pause café en matinée / personne	6,00 €	1,20 €	<b>7,20 €</b>
Pause café en Après-Midi / personne	4,50 €	0,90 €	<b>5,40 €</b>
Forfait vaisselle	158,33 €	31,67 €	<b>190,00 €</b>

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Communales</b>	<b>Extérieures</b>
<b>Caution</b>	<b>500,00 €</b>	
<b>1 gratuité / an (AG ou autre manifestation)</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
<b>1 jour en semaine</b>	<b>300,00 €</b>	<b>420,00 €</b>
<b>1 week-end</b>	<b>595,00 €</b>	<b>840,00 €</b>
<b>Salle de réunion</b>	<b>160,00 €</b>	<b>220,00 €</b>

Les frais de vigiles sont en plus, en fonction du nombre de personne déclarées sur le contrat

### **MARCHÉ DE TRAVAUX : RUE DES SCIERIES**

Monsieur FLAGEOLLET Jean-Pierre, Adjoint aux Travaux, présente le marché de travaux pour la rénovation de la rue des Scieries.

Les travaux sont répartis en 2 lots pour un montant total estimé à 748 000 € HT :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue les 2 lots pour un montant HT de 669 240.12 €, aux entreprises suivantes : Lot 1 - voirie à l'entreprise COLAS pour 635 735.32 € H.T. et le Lot 2 - Eclairage à l'entreprise SOBECA pour 33 504.80 € H.T.

### **GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE BORNES DE RECHARGE**

Le commune d'Arbent adhère au groupement de commandes pour l'achat, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et hybrides rechargeables, pour lequel le Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain (SIEA) est désigné coordonnateur.

### **INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE)**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le financement par le SIEA, via le fonds de concours, d'une borne de charge électrique installée sur la commune. Cette subvention couvre 75 % du coût hors taxes de l'opération, dans la limite de 22 000 € HT.

### **SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE ELECTRIQUES (SDIRVE)**

Le Conseil Municipal, confie, par le biais d'une prestation de service, l'élaboration du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) au SIEA. Le SDIRVE permettra d'uniformiser la démarche de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques au niveau départemental et de bénéficier d'une réfaction accordée par la société ENEDIS sur les raccordements desdites infrastructures de recharges au réseau électrique

### **ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'agent d'accueil à compter du 9 février 2025 pour une durée de 1 an et un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'agent technique à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025 pour une durée de 1 an.

### **REGIME FORESTIER DE LA PARCELLE AD 726**

Il y a lieu de procéder à une coupe de bois sur la parcelle AD726, située derrière le collège Jean Rostand. Seule une partie de cette parcelle est soumise au régime forestier. Il faut donc demander l'application au régime forestier pour la partie restante, soit 1,46 ha.

**PROJET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE - RECIF FOSSILE DE MARCHON**

Sorbonne Université et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, demandent pour poursuivre et engager la phase 2 du projet de recherche géologique sur la réserve naturelle de Marchon.

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes déposera une demande d'autorisation de défrichement sur la surface de 700 m<sup>2</sup> qu'il est prévu de décaper sur les parcelles communales D 2102 et D 2103.

**QUESTIONS DIVERSES**

Anny BEUCHOT fait remarquer qu'il serait souhaitable d'améliorer la signalétique de la bibliothèque la nuit. Les panneaux installés ne sont pas visibles le soir.

50 ans du collège Jean-Rostand : la célébration sera organisée par le collège début 2026

La séance est levée à 20 heures 15.

La Secrétaire de Séance,

Corinne BRENET-GRANDET

Pour Extrait Conforme.

Pour le Maire empêché,  
La 1<sup>ère</sup> adjointe  
Carmen FLORE

